

## **Intervention du 33 au CN du 22 et 23 septembre**

Concernant le 8 octobre et suite au CDFN de la semaine dernière, il serait cohérent que cette journée soit marquée par une forte mobilisation qui irait dans le sens du « oui » offensif de la FSU au protocole d'accord « PPCR ». Mais le constat, c'est que nos collègues qui sont resté-es assez éloignés des débats qui ont traversé la FSU, ne sont pas prêt-es pour une journée de grève.

Pour le SNUipp-FSU 33, cette journée interprofessionnelle est une étape dans la construction d'une mobilisation d'ampleur et qui s'inscrit dans la campagne sur les conditions de travail (effectifs, temps de travail, ORS...) et sur les salaires. Il compte y prendre toute sa part, d'autant que les conditions de rentrée ont été calamiteuse dans notre département : manque de postes, fermeture de classe à la rentrée, vacances de postes amputant dès la rentrée la brigade de remplacement... A l'approche du vote du budget, il faut faire feu de tout bois.

Le SNUipp-FSU doit continuer d'alimenter les sections en outils pour faire vivre cette campagne au plus près de la profession.

Concernant la votation des agents de la fonction publique, la consigne est tombée trop tardivement. Il est difficile de la mettre en œuvre, de lui donner du sens et de la porter auprès de la profession dans un délai aussi court. Cependant, nous voulons en faire un outil de mobilisation, pour aller à la rencontre des collègues. Nous doublerons la vote papier d'un vote « numérique » pour abonder la participation et nous nous saisisons de la journée du 8 pour décliner symboliquement la communication nationale qui sera faite sur la votation (grande lessive!)

Concernant, les Activités Pédagogiques Complémentaires, les collègues montrent un vrai ras-le-bol pour les APC mais en cette rentrée, ils les mettent en place bon an ou pas. Nous faisons le constat que la consigne du SNUipp-FSU de réappropriation des 108h n'est ni compréhensible, ni explicable pour les collègues et qu'ils ne la mettent pas en œuvre. Beaucoup sont demandeur-euses d'une consigne nationale de suppression des APC claire et applicable pour la rentrée 2016, accompagnée d'une adresse publique à la ministre sur nos intentions.

La section est plutôt contre les APC mais la question reste : est-ce que c'est du temps qu'on doit rendre aux élèves, aux équipes ou à personne ? Une façon d'y répondre serait d'intégrer le temps d'accueil (20') dans les APC en faisant de ce temps, un temps pédagogique dans chaque classe. Des projets ont été envoyés aux IEN mais ont parfois été retoqués. C'est en ce sens que nous nous adresserons au DASEN.